

**Liban-Beyrouth: Assistance technique à la modernisation des capacités de gestion des déchets solides****OJ S 253/2016 31/12/2016****Avis de marché de services****Services****Lieu(x) d'exécution: Liban****1. Référence de la publication:**

EuropeAid/138241/IH/SER/LB.

**2. Procédure:**

Restreinte.

**3. Intitulé du programme:**

Modernisation des capacités de gestion des déchets solides au Liban (SWAM I et II).

**4. Financement:**Conventions de financement n<sup>os</sup> ENPI/2013/024-977 et ENI/2014/025-014.**5. Pouvoir adjudicateur:**

Bureau du ministre d'État pour la réforme administrative (OMSAR), Beyrouth, LIBAN.

**Caractéristiques du marché**

---

**6. Nature du marché:**

Marché à prix unitaires.

**7. Description du marché:**

L'objectif du présent marché est d'acquérir les services d'une équipe d'assistance technique (EAT) afin d'élaborer des plans directeurs de gestion des déchets pour 12 régions du Liban, d'aider l'OMSAR à mettre en place un centre de formation afin de former les municipalités à la gestion des déchets, de mener une campagne de sensibilisation complète, d'établir un modèle économique afin de calculer les coûts et le recouvrement des coûts des plans de gestion des déchets, de mettre à disposition des compétences juridiques et en matière de marchés publics afin de rédiger des appels d'offres et des dossiers d'appels d'offres, de produire des études sur les nouvelles technologies de recyclage et de mener un audit environnemental de toutes les infrastructures opérationnelles.

**8. Numéro et intitulé des lots:**

Lot unique.

**9. Budget maximal:**

1 700 000 EUR.

**10. Services supplémentaires éventuels:**

Le pouvoir adjudicateur pourra, s'il le souhaite, étendre la durée et/ou la portée du projet, sous réserve de disponibilité budgétaire, jusqu'à un montant estimé à environ 300 000 EUR. L'exécution satisfaisante des tâches par le contractant constitue une condition préalable à toute reconduction du marché.

**Conditions de participation**

---

#### **11. Éligibilité:**

La participation est ouverte à toutes les personnes morales, participant individuellement ou au sein d'un groupement (consortium) de candidats, effectivement établies dans un État membre de l'Union européenne, ou dans un pays ou sur un territoire éligible, tel que défini en vertu du règlement (UE) n° 236/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11.3.2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure concernant l'instrument applicable en vertu duquel le marché est financé (voir également point 29 ci-après), ainsi qu'à toutes les personnes physiques qui en sont ressortissantes. La participation est également ouverte aux organisations internationales.

#### **12. Candidature:**

Peuvent poser leur candidature toutes les personnes physiques et morales éligibles (voir point 11) ou tous les groupements de ces personnes (consortiums).

Un consortium peut être un groupement permanent, légalement constitué, ou un groupement non officiel constitué pour un marché spécifique. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et tous les autres partenaires) seront conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

La participation d'une personne physique ou morale inéligible (voir point 11) entraînera l'exclusion immédiate de la personne concernée. Si cette personne inéligible fait partie d'un consortium, l'ensemble du consortium sera exclu.

#### **13. Nombre de candidatures:**

Les personnes physiques ou morales ne pourront présenter qu'une seule candidature, quelle que soit leur forme de participation (en tant qu'entité juridique individuelle ou chef de file ou partenaire d'un consortium candidat). Dans l'hypothèse où une personne physique ou morale présenterait plus d'une candidature, toutes les candidatures auxquelles cette personne aura participé seront exclues.

#### **14. Interdiction, pour les candidats présélectionnés, de former des groupements:**

Toute offre émanant de soumissionnaires dont la structure juridique est autre que celles mentionnées dans les formulaires de candidature sera exclue de la présente procédure restreinte, sauf accord préalable du pouvoir adjudicateur (voir «Guide pratique» — PRAG 2.4.3). Les candidats présélectionnés ne pourront ni s'associer ni conclure d'accord de sous-traitance mutuelle dans le cadre du marché en objet.

#### **15. Motifs d'exclusion:**

Les candidats devront joindre à leur formulaire de candidature une déclaration signée (incluse dans le formulaire type de candidature) attestant qu'ils ne se trouvent dans aucune des situations d'exclusion énumérées au point 2.3.3 du PRAG.

#### **16. Sous-traitance:**

La sous-traitance est autorisée.

#### **17. Nombre de candidats qui seront présélectionnés:**

Sur la base des candidatures reçues, 4 à 8 candidats seront invités à présenter une offre détaillée dans le cadre du présent marché. Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 4, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

### **Calendrier provisoire**

---

#### **18. Date prévue pour l'envoi des invitations à soumissionner:**

Mars 2017.

**19. Date prévue pour le début du marché:**

Juin 2017.

**20. Délai initial d'exécution des tâches:**

40 mois.

**Critères de sélection et d'attribution**

---

**21. Critères de sélection:**

Les critères de sélection ci-après seront appliqués aux candidats. En cas de candidature présentée par un consortium, lesdits critères seront valables pour l'ensemble de celui-ci, sauf instructions contraires. Ces critères de sélection ne seront pas appliqués aux personnes physiques et aux sociétés unipersonnelles lorsque celles-ci sont des sous-traitants.

1) Capacité économique et financière du candidat (appréciée sur la base du point 3 du formulaire de candidature). Si le candidat est un organisme public, des informations équivalentes devront être fournies. La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 3 derniers exercices clôturés:

- le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat doit être supérieur au budget maximal annualisé du marché (à savoir le budget maximal indiqué dans l'avis de marché divisé par la durée initiale du marché exprimée en années),
- le ratio de liquidité générale (actif à court terme/passif à court terme) du dernier exercice clôturé doit être au moins égal à 1. En cas de consortium, ce critère doit être rempli par chaque membre.

2) Capacité professionnelle du candidat (appréciée sur la base des points 4 et 5 du formulaire de candidature). La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 5 dernières années précédant la date limite de réception des candidatures:

- au moins 10 membres du personnel doivent actuellement travailler pour le candidat dans des domaines en rapport avec le présent marché.

3) Capacité technique du candidat (appréciée sur la base des points 5 et 6 du formulaire de candidature). La période de référence qui sera prise en considération correspond aux 5 dernières années précédant la date limite de réception des candidatures:

3.1. Au cours des 5 dernières années précédant la date limite de réception des candidatures, le candidat doit avoir fourni avec succès des services dans le cadre d'au moins 1 marché d'un budget minimal égal à celui du présent marché et dans le domaine de la gestion des déchets solides (services).

3.2. De plus, au cours des 5 dernières années précédant la date limite de réception des candidatures, le candidat doit avoir exécuté avec succès des services portant sur les domaines suivants, pour une valeur minimale correspondant aux montants indiqués ci-après (par domaine). Les services doivent avoir été mis en œuvre à tout moment au cours de la période de référence:

domaine; valeur minimale des services faisant l'objet de l'une des références mentionnées:

élaboration de plans directeurs de gestion des déchets; 200 000 EUR;

audit environnemental; 100 000 EUR;

économie verte; 50 000 EUR;

nouvelles technologies de recyclage; 100 000 EUR;

renforcement des capacités en matière de meilleures pratiques de gestion des déchets; 50 000 EUR;

marchés publics dans le domaine des déchets solides; 50 000 EUR;

logiciel de modélisation d'instruments économiques; 100 000 EUR;

campagne de sensibilisation; 100 000 EUR.

Une expérience antérieure qui se serait soldée par une rupture de contrat et une résiliation par le pouvoir adjudicateur ne pourra être utilisée comme référence.

Un opérateur économique pourra, le cas échéant et pour un marché particulier, s'appuyer sur les

capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il entretient avec ces dernières. Il devra alors prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des ressources nécessaires à l'exécution du marché en produisant par exemple un engagement des entités en question à mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités (société mère de l'opérateur économique, par exemple) doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, notamment celle de la nationalité, et doivent remplir les mêmes critères de sélection pertinents que l'opérateur économique. En ce qui concerne les critères techniques et professionnels, un opérateur économique peut uniquement s'appuyer sur les capacités d'autres entités lorsque ces dernières réaliseront les travaux ou les services pour lesquels ces capacités sont requises. En ce qui concerne les critères économiques et financiers, les entités sur lesquelles le candidat s'appuie deviennent conjointement et solidairement responsables de l'exécution du marché.

Si plus de 8 candidats éligibles satisfont aux critères de sélection ci-dessus, il sera procédé à une réévaluation de leurs points forts et de leurs points faibles afin de déterminer les 8 meilleures candidatures. Lors de la réévaluation, seul sera pris en compte le critère suivant:

- la valeur totale la plus élevée des projets conformes au critère 21.3)3.2.

## **22. Critères d'attribution:**

Meilleur rapport qualité/prix.

## **Candidature**

---

## **23. Date limite de réception des candidatures:**

31.1.2017 (14:00), heure locale (Beyrouth).

Toute candidature reçue par le pouvoir adjudicateur après cette date limite sera rejetée.

## **24. Présentation de la candidature et renseignements à fournir:**

Les candidatures devront respecter strictement la présentation et les instructions du formulaire type de candidature, disponible sur l'internet à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=B>

La candidature devra être accompagnée d'une attestation sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et de sélection établie à l'aide du modèle disponible à l'adresse internet suivante:

<http://ec.europa.eu/europeaid/prag/annexes.do?chapterTitleCode=A>

Aucun document complémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la candidature ne sera pris en considération.

## **25. Modalités de présentation des candidatures:**

Les candidatures seront rédigées en anglais et parviendront exclusivement au pouvoir adjudicateur sous enveloppe cachetée:

- soit par courrier recommandé (service postal officiel), à l'adresse suivante:

Ms Rawiah Hammoudy, Procurement Assistant.

Office of the Minister of State for Administrative Reform (OMSAR), Omar Daouk Street, Starco Bldg Bloc A, 5th floor, Room 511, 2020 3313 Beirut, LIBAN. Tél. 961-1-371510 ext. 167.

Dans ce cas, la preuve du respect de la date limite de réception sera établie à l'aide du bordereau de livraison,

- soit par dépôt en main propre (y compris par un service de messagerie) au pouvoir adjudicateur lui-même, contre remise d'un récépissé signé et daté, à l'adresse suivante:

Ms Rawiah Hammoudy, Procurement Assistant.

Office of the Minister of State for Administrative Reform (OMSAR), Omar Daouk Street, Starco Bldg Bloc A, 5th floor, Room 511, 2020 3313 Beirut, LIBAN. Tél. 961-1-371510 ext. 167.

De 8:00 à 16:00.

Dans ce cas, la preuve du respect de la date limite de réception sera établie à l'aide de l'accusé de

réception.

L'intitulé du marché et la référence de la publication (voir point 1 ci-dessus) seront clairement mentionnés sur l'enveloppe contenant la candidature et figureront dans toute correspondance ultérieure adressée au pouvoir adjudicateur.

Les candidatures transmises par un autre moyen seront rejetées.

En présentant leur candidature, les candidats acceptent de recevoir une notification par des moyens électroniques de la suite donnée à la procédure. La notification est réputée avoir été reçue à la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique indiquée dans la candidature.

**26. Modification ou retrait de candidatures:**

Les candidats peuvent modifier ou retirer leur candidature par notification écrite avant la date limite de réception des candidatures. Aucune candidature ne pourra être modifiée après cette date.

Toute notification de modification ou de retrait sera préparée et présentée conformément au point 25. L'enveloppe extérieure (et l'enveloppe intérieure correspondante, le cas échéant) portera la mention «Alteration» (modification) ou «Withdrawal» (retrait), selon le cas.

**27. Langue de travail:**

L'anglais sera utilisé dans toute correspondance relative à la présente procédure de passation et au marché qui en résultera.

**28. Date de publication de l'avis de préinformation:**

16.7.2016.

**29. Base juridique:**

Règlement (UE) n° 236/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11.3.2014 énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure; instrument européen de voisinage et de partenariat [règlement (CE) n° 1638/2006 du Parlement européen et du Conseil du 24.10.2006 — JO L 310 du 9.11.2006, p. 1] et instrument européen de voisinage [règlement (UE) n° 232/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11.3.2014 — JO L 77 du 15.3.2014, p. 27].

**30. Autres informations:**

Heures d'ouverture du bureau du pouvoir adjudicateur: du lundi au vendredi, de 8:00 à 16:00.

Les demandes de précision concernant la présente procédure doivent être envoyées par écrit à l'attention de:

M<sup>me</sup> Rania Kiwan, responsable des marchés: [rkiwan@omsar.gov.lb](mailto:rkiwan@omsar.gov.lb)

c.c.: M. Youssef Saad, chef de l'équipe «Marchés»: [vsaad@omsar.gov.lb](mailto:vsaad@omsar.gov.lb)